# Fiche de poste



GROUPE HOSPITALIER: HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI-MONDOR Site: Henri MONDOR: 1, rue Gustave Eiffel - 94010 Créteil Cedex

Poste à pourvoir : Psychologue spécialisé en neuropsychologie Pour : Octobre 2025

Modalités de recrutement : CDD, Stagiaire de la Fonction Publique Hospitalière - Mutation - Détachement

Service de neurologie

Pr Anne Catherine Bachoud Levi

Contact: Lettre de motivation et CV à envoyer par mail à agnes.sliwinski@aphp.fr et justine.montillot@aphp.fr

**DATE DE MISE A JOUR** 

01/09/2025

## **INTITULE DU POSTE**

Psychologue neuropsychologue rattaché au service de neurologie

METIER

Psychologue spécialisé en neuropsychologie

**CODE METIER** 

10P100

GRADE

# **Psychologue hospitalier**

#### **STRUCTURE**

Le Groupe Hospitalier est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux dans le Val de Marne (94), Dupuytren et Georges Clemenceau dans l'Essonne (91).

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor sont structurés en 8 Départements Médicaux Universitaires (DMU):

- DMU Biologie Pathologie
- DMU Cancer et Spécialités
- DMU CARE (Chirurgie Anesthésie REanimations Chirurgicale)
- DMU FIxIT (Fonction Image et Interventionnel Thérapeutique
- DMU Gériatrie
- DMU IMPACT (Innovation en santé Mentale Psychiatrie et AddiCTologie)
- DMU Médecine
- DMU SAPHIRE (Santé Publique VigilAnces PHarmacie Information médicale Recherche)

## DMU:

Le **DMU médecine** regroupe tous les services et unités fonctionnelles relevant de la médecine des sites Mondor/Chenevier. Il est sur le plan paramédical découpé en 4 secteurs répondant à des filières de prise en charge :

- Filière de prise en charge des patients non programmés : SAMU, réanimation médicale,
- Filière médecine interne/endocrinologie, gériatrie (UGA, SSR gériatrique, HDJ Mondor et Chenevier)
- Filière SAU et DAU
- Filière de spécialités : néphrologie, dialyse, aphérèse, immunologie, dermatologie, rhumatologie, UMGGR, ORL et OPH
- Filière neurologique et odontologique : neurologie, rééducation neuro-locomotrice (neuro-rééducation, USPC, rééducation ostéo-articulaire), odontologie
- Filière cardiologique : cardiologie, USIC, cardiologie interventionnelle, réadaptation cardiaque

# **SERVICE**

## PRESENTATION

Le service de neurologie se situe au 3<sup>ème</sup> étage de l'hôpital Henri MONDOR :

- Hospitalisation conventionnelle et de semaine : 39 lits répartis sur 4 unités d'hospitalisation
  - Neurologie du système nerveux central et cognitive, Centre de référence maladie de Huntington et Centre Expert Parkinson
  - Neurologie du système nerveux périphérique et neurologie générale
  - Unité de Neurologie vasculaire
  - Unité de soins intensifs neurovasculaires STROKE CENTER

Hôpital de jour Consultation de neurologie

#### Références réglementaires

DGOS/R4/2013/403 du 10 décembre 2013 relative aux missions des centres experts à vocation régionale et centres de coordination

### **COMPOSITION DE L'EQUIPE**

Equipe médicale

Une Chef de Service, PU-PH

3 PU-PH

2 Kinésithérapeutes

1 MCU-PH

2 Orthophonistes

9 PH

1 Psychomotricien

1 PHC

3 Neuropsychologues

2 CCA

3 Psychologues cliniciennes

1 assistant partagé

#### **LIAISONS**

**HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)** 

Direction des ressources humaines

#### HIERARCHIQUE FONCTIONNELLE

Médecin chef du service de neurologie : Pr Anne Catherine Bachoud Lévi

## **ACTIVITES**

## Activité clinique :

Activité principale dans le cadre du rattachement au Centre de Référence Maladie Rares - Maladie de Huntington :

- Réalisation de bilans neuropsychologiques auprès des patients suivis par les neurologues du service.
- Collaboration et articulation avec les autres membres du Centre de Référence :
  - o Participation aux réunions et différents projets du centre,
  - Contribution à la mise en place d'activités thérapeutiques auprès des patients (ex. ateliers d'Éducation Thérapeutique du Patient – ETP).
  - o Informer et échanger avec les patients et leurs proches concernant les difficultés cognitives identifiées, et proposer des pistes d'aménagements ou de stratégies à mettre en place au quotidien.

# Activité secondaire dans le cadre du service de Neurologie :

- Réalisation de bilans neuropsychologiques à visée d'orientation diagnostique et de suivi évolutif dans le cadre des demandes du service en hôpital de jour ou en hospitalisation conventionnelle (évaluation de patients présentant diverses pathologies neurologiques : neurodégénératives, vasculaires, inflammatoires, métaboliques, génétiques, neuromusculaires).
- Participation aux réunions institutionnelles et contributions aux projets du service, du pôle et de l'établissement.

## Activité recherche:

- Réalisation de bilans neuropsychologiques standardisés et de tâches expérimentales dans le cadre de protocoles de recherche clinique en cours sur les pathologies suivantes : maladie de Huntington, maladie de Parkinson et syndromes apparentés et AVC.
- Validation et amélioration des tests cognitifs informatisés développés en interne.
- Gestion et contrôle qualité des données.
- Participation au développement des projets de recherche.
- Participation aux réunions de laboratoire hebdomadaire.

## **QUOTITE DE TRAVAIL**

100 % ETP

**HORAIRES DE TRAVAIL** 

CADRE AU FORFAIT

# **COMPETENCES REQUISES**

## **COMPETENCES ET SAVOIR FAIRE REQUIS**

- Maîtriser la psychométrie courante pour population adulte et personnes âgées.
- Rédiger et mettre en forme les notes, documents et/ou rapports relatifs à son domaine de compétence.
- Inscrire sa pratique dans le cadre de la déontologie professionnelle.
- Maîtriser la bureautique (Word, Excel, PowerPoint).
- Appréhender l'anglais scientifique.

# COMPETENCES TRANSVERSES / QUALITES/ INTERETS / EXPERIENCES REQUIS

- Expérience des patients en neurologie adulte.



- Bonne capacité de travail en équipe pluridisciplinaire : adaptabilité et souplesse relationnelle.
- Intérêt pour la recherche et rigueur expérimentale.
- Organisation, réactivité, flexibilité et autonomie.

PR			

Licence de psychologie + DESS ou Master 2 spécialisé en neuropsychologie

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL
Exposition à des situations sociales complexes
FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE
☐ Oui ☐ Non
Si Oui, précisez
GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS
Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP
Oui 🗆 Non

SURVEILLANCE MEDICALE



<sup>«</sup> Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

<sup>«</sup> Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».